

La ferme laitière « bas carbone » Lauréate du concours My positive impact

En arrivant en 4^{ème} position du concours My positive impact, organisé par la Fondation Nicolas Hulot, la filière laitière prouve son engagement en faveur du climat et sa détermination à réduire de 20% ses émissions de gaz à effet de serre d'ici 2025.

Un engagement triplement primé, puisque Cogen'air (2^{ème}), proposant une solution pour le séchage des fourrages, et Bleu Blanc Cœur (3^{ème}), la réduction des émissions de méthane par les graines de Lin, font également partis des lauréats.

En cette année de la COP 21, l'élevage français montre qu'il contribue à l'effort collectif et qu'il propose des solutions concrètes pour lutter contre le dérèglement climatique.



À L'INITIATIVE DE
LA FONDATION
NICOLAS HULOT

Une campagne de communication pour les lauréats

A l'initiative de la Fondation Nicolas Hulot, le concours My positive impact proposait 50 solutions pour lutter contre les dérèglements climatiques. Soumis en deuxième session au vote du public, du 25 mai au 5 juillet, 5 solutions concrètes ont été couronnées de succès dont 3 en faveur de l'élevage des ruminants.

La mobilisation de la filière laitière et de ses réseaux a permis au projet « la ferme laitière bas carbone » de conquérir la 4^{ème} place de ce concours.

La Fondation Nicolas Hulot offre un plan de communication aux 5 solutions élues par le public, d'une valeur totale d'1,4 millions d'euros. Une belle opportunité pour rappeler que les éleveurs laitiers sont mobilisés et sont les acteurs des enjeux environnementaux de demain.

La ferme laitière « bas carbone », une solution pour réduire les émissions de gaz à effet de serre

Certes la production laitière est responsable de 6% des émissions de GES de la France, mais cela n'est pas une fatalité.

La filière laitière et ses éleveurs mettent en place un plan bas carbone de la production laitière. 3900 éleveurs sont déjà impliqués dans le programme «Life Carbone Dairy ». Si demain, cette initiative touche les 60 000 éleveurs laitiers de France, cette action permettra d'économiser 40 tonnes de carbone en moyenne sur 10 ans par élevage, soit 2 millions de tonnes de CO₂ (réduction de l'empreinte carbone de l'élevage laitier de 20 %). Ainsi, en 2025 grâce aux efforts des éleveurs laitiers, seulement 800g de CO₂ pourrait être émis par litre de lait produit.

Par ailleurs, l'élevage laitier rend de nombreux services au territoire. Il entretient les paysages, contribue à la bonne santé des sols, préserve la biodiversité, crée de la richesse et maintient une activité économique en zones rurales.

A propos du CNIEL

Le CNIEL est l'Interprofession de la filière lait de vache.

Il facilite les relations entre producteurs et transformateurs. Le CNIEL est le lieu où les professionnels construisent ensemble des référentiels communs notamment autour de l'économie laitière et la qualité du lait. Il communique et met en avant les atouts de la filière laitière française.

Il élabore une expertise scientifique (veilles, programmes de recherche...) qui permet de renforcer la compétitivité des acteurs de la filière et de défendre l'image du lait et des produits laitiers afin de développer la demande en France comme à l'export. Certaines actions sont relayées en région par les CRIEL, Centres Régionaux Interprofessionnels de l'Economie Laitière.

Pour tout savoir sur les produits laitiers : www.produits-laitiers.com

Mieux connaître le CNIEL : www.maison-du-lait.com et ses actions : www.cniel-infos.com